

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR11.09PR
concernant
une demande de crédit d'étude de Frs 550'000.--
pour la gestion du patrimoine routier**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le lundi 2 mai 2011 à 19h15 à l'Hôtel de Ville à la salle de la Municipalité.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs, Silvia GIORGIATTI SUTTERLET, Madeleine LECHMANN, Bexhet HALIMI (remplaçant Martine FREY TAILLARD), Johann GILLIÉRON, Maximilien BERNHARD, Pierre DESSEMONTET, Didier FORESTIER, André PERRET et du soussigné désigné premier membre Steves BUCHS (remplaçant Philippe PAVID)

La délégation municipale était composée de Messieurs Marc-André BURKHARD, Municipal, et Sandro ROSSELET, Chef de service STE. Nous les remercions pour les explications et les réponses données.

La commune d'Yverdon-les-Bains recense environ 120 kilomètres de réseau routier. Cela représente une valeur de 240 millions de francs de renouvellement.

C'est pourquoi le service des travaux a décidé de se munir d'un outil dynamique afin de dresser une cartographie du réseau routier, ainsi que des trottoirs, afin de planifier les investissements pour les 20 prochaines années en analysant la fonction de chaque route pour y mettre des priorités au plan des réfections.

Quel est l'inventaire actuel ? M. Rosselet nous répond qu'il n'y a pas de carte couleur, mais seulement un fichier Excel où il y a les travaux effectués ses dernières années. Un contrôle visuel s'effectue 2 fois par année au printemps et en automne afin d'évaluer l'état du réseau.

Le nouvel outil de travail permettra d'analyser les différents travaux du passé, présent et du futur. Réunis dans un seul fichier, ils permettront de ne plus travailler dans l'urgence comme cela se fait aujourd'hui. Une meilleure planification, des interventions plus rapides et une intégration au SIT, afin de faciliter la coordination entre les différents services. Orbe et Pully l'ont déjà adopté.

La commission s'étonne du montant de 270'000 frs octroyé au mandataire. Un cahier des charges a été établi par un bureau spécialisé. C'est sur cette base que le montant a été calculé. A la demande de la commission, M. Rosselet nous a fait parvenir celui-ci pour consultation, un résumer ci-dessous relate les prestations, ainsi que le planning par étapes de ce projet ci-joint au rapport.

<i>Prestations 01</i>	<i>Introduction au projet</i>	<i>Frs 12'000.-</i>
<i>Prestations 02</i>	<i>Appui à la direction du projet</i>	<i>Frs 70'000.-</i>
<i>Prestations 03</i>	<i>Concept de gestion du patrimoine routier</i>	<i>Frs 34'000.-</i>
<i>Prestations 04</i>	<i>Inventaires des routes</i>	<i>Frs 30'000.-</i>
<i>Prestations 05</i>	<i>Relevés et évaluation de l'état des routes</i>	<i>Frs 67'000.-</i>
<i>Prestations 06</i>	<i>Planifications des mesures</i>	<i>Frs 28'000.-</i>
<i>Prestations 07</i>	<i>Accompagnement des sondages (option)</i>	<i>Frs 29'000.-</i>

Le montant pour Gressy paraît également élevé. Il semble que celui-ci ait été calculé sommairement, la localité de Gressy ayant rejoint Yverdon-les-Bains récemment, il manquait des données précises. Le montant devrait s'avérer plus faible que les 40'000.- prévus dans le préavis.

Le BAMO surveillera si le mandataire a effectué correctement son travail et si l'outil est fonctionnel.

Vœux de la commission

La commission était unanime pour relever que le rapport était trop peu étayé et documenté en regard de l'importance du crédit demandé.

Elle demande qu'à l'avenir pour des préavis avec des montants aussi importants, la Municipalité présente des rapports plus détaillés.

Conclusion

Après longue discussion et à la demande de la commission d'obtenir des informations supplémentaires concernant les prestations d'ingénierie, il est décidé :

L'article 1 est accepté à l'unanimité, l'article 2 est accepté par 7 oui et 2 abstentions et l'article 3 est accepté par 8 oui et une abstention.

La commission estime qu'un outil de gestion est indispensable à un entretien efficace du réseau routier. Les explications reçues lors de la séance de commission ont comblé le manque de précision du préavis. Elle vous propose d'approuver ce crédit d'étude pour la gestion du patrimoine routier, et d'accepter les articles proposés par la Municipalité tels que présentés à la page 4 du présent préavis.

Le rapporteur :



Steves Buchs

Yverdon-les-Bains, le 26 mai 2011